

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet

Le document présent vise à préciser les conditions d'intervention de l'équipe Des Filles dans la CuiZine !

Date limite de commande

Pour les repas servis à table, buffets et cocktails :

- Jusqu'à 50 personnes : 15 jours avant la date prévue
- Jusqu'à 100 personnes : 30 jours avant la date prévue

Pour un Brunch / Goûter d'anniversaire : 7 jours avant la date prévue

Pour la Formule Chef à Domicile : 7 jours avant la date prévue

Réservation et paiement

Les réservations se font par téléphone ou mail et donnent lieu à l'établissement d'un devis.

Toute commande est validée uniquement à compter de la réception du devis signé, avec la mention « Bon pour accord », accompagné d'un règlement de 50% du prix total.

Le solde doit être réglé à la livraison.

Les règlements se font par virement, chèque ou espèces. Aucun escompte n'est pratiqué.

Les prix indiqués dans le site sont susceptibles de modifications sans préavis.

Les prix indiqués dans les devis et bons de commande sont valables 1 mois à compter de la date d'établissement du devis ou bon de commande.

Vaisselle et matériel

En cas de casse ou détérioration par le client ou ses convives de la vaisselle ou du matériel mis à disposition durant une prestation, un forfait sera appliqué. Ce dernier sera précisé dans le devis/bon de commande.

Zone géographique d'intervention et frais de déplacement

Pour toute commande dans un rayon de 15 kilomètres autour de Paris : Aucun frais supplémentaire.
Au-delà de 15 km de Paris : +0,45 € par km supplémentaire.

Pour toute intervention hors région parisienne : établissement d'un devis sur mesure.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées selon les taux en vigueur.

Modifications / Annulation

Les modifications

Pour être prise en compte, toute modification (ajout ou retrait de repas prévus) doit nous être communiquée avant la date limite de commande.

Nous nous efforcerons de répondre à votre demande en cas de modification passée la date limite de commande. Cependant, nous nous réservons la possibilité de conserver l'acompte versé en cas de modification à la baisse du nombre de repas réservés.

Annulation

Pour être prise en compte, toute annulation doit nous être communiquée avant la date limite de commande.

En cas d'annulation passée la date limite de commande, l'acompte versé restera dû.